

Le Grain de Sable

Bulletin du comité local de La Ciotat

Janvier février 2014
N°109



attac

Association
pour une taxation
des transactions
financières et
pour l'action
citoyenne

Sommaire :

- Page 1 : prochain débat le 20 février : qu'est ce qu'une démocratie participative
- Page 2 : retour sur la manipulation des taux interbancaires (E.Drillon)
- Page 3 : nos mobilisations du premier trimestre
- Page 4 : agenda militant. Adhésion et Tribune libre (R.Dellac)

Jeudi 20 février à 18h30 à la maison des associations Réunion-débat du Comité Local : Démocratie en crise, démocratie à réinventer, Où en sommes-nous ?

Face à la crise de nos démocraties, quelles sont les alternatives ?
Que peut apporter la démocratie participative ?
Venez discuter avec nous de formes nouvelles d'expression et décision collective.

Le débat sera introduit par Joël Martine, membre d'Attac Marseille.

La crise de la démocratie, c'est entre autres :

- Des traités européens imposés aux peuples qui les avaient refusés,
- Des Etats mis en tutelle par les banques,
- Des élus qui maintiennent des projets d'aménagement inutiles (Notre Dame des Landes, TGV Lyon-Turin),
- Des multinationales comme Mittal ou Unilever qui dictent leurs décisions sur l'emploi,
- Des gouvernements paralysés face à la crise climatique,
- La mise en place du Grand Marché Transatlantique...



Les oligarchies sont-elles en passe « d'en finir avec la démocratie », comme le dénonce le titre du livre de Susan George ?

Comment notre héritage démocratique peut faire face ?

Pourtant des alternatives émergent :

- Soulèvement citoyen contre la dette en Islande,
- Mouvement des Indignés et d'occupation des places en Espagne, aux Etats Unis, au Québec,
- Révolutions contre les dictatures policières dans le Monde Arabe...

Une exigence de démocratie participative et de contrôle citoyen sur les institutions s'affirme partout, avec des succès et des difficultés...

Quelle est la place des citoyens dans la prise de décision ?

Voilà quelques sujets de réflexion en vue de notre prochain débat auquel nous vous espérons nombreux.

Retour sur la manipulation des taux interbancaires :

UN SCANDALE, QUELQUES AMENDES ... ET APRES ?

La grande tricherie aurait duré de septembre 2005 jusqu'en 2010. C'est le 4 décembre 2013 que la commission européenne a infligé des amendes « record » à 8 des établissements financiers accusés d'entente pour la manipulation des taux interbancaires (Libor, Euribor). Ces taux servent de référence à toutes les banques commerciales pour la fixation des taux auxquels elles vont prêter de l'argent (= « le prix de l'argent »). Tous les emprunteurs et les prêteurs sont donc directement concernés : les banques elles-mêmes, les Etats, les collectivités, les entreprises, les particuliers.

Le mécanisme de la tricherie : l'entente au lieu de la concurrence

C'est la commission européenne elle-même qui a caractérisé le délit dans son rapport, et le commissaire européen à la concurrence, M. Joaquim Almunia, l'a commenté en ces termes : « *Ce qui est choquant, dans les scandales du Libor et de l'Euribor, ce n'est pas seulement la manipulation des indices de référence, qui mobilise les régulateurs financiers du monde entier, mais aussi la collusion entre des banques qui sont censées se faire concurrence* ». Mais comment est-ce possible?

Rien de plus simple dans le monde de la finance que nous « autorégulons », vous répondrait le trader. Il suffit de comprendre par quelle méthode les fameux taux interbancaires sont quotidiennement fixés.

Ainsi, pour le Libor, c'est à une firme privée très réputée, Thomson Reuters, que le travail a été confié : elle interroge un panel de banques puis fait une moyenne à partir des taux déclarés. Des petits malins, au plus haut niveau pour une fraude d'une ampleur mondiale, se sont aperçus qu'il était possible de déclarer des taux mensongers, en fonction des profits escomptés. C'est comme si les gendarmes demandaient aux automobilistes de déclarer leur taux d'alcoolémie (et de se contenter de cette déclaration), plutôt que de le constater en utilisant un alcootest.

Alors, à l'abri des regards, on joue et on trafique les valeurs de référence dans le grand casino de la finance mondiale, je te rends service aujourd'hui, tu me le rendras demain. L'escroquerie, commencée avec le Libor (City londonienne), s'est étendue à

l'Euribor (zone euro) puis au Tibor (Japon).

Les sanctions sont-elles proportionnées aux délits ? À l'évidence non!

Non, parce que les banques, coupables de vol en bande organisée, s'en tirent avec quelques centaines de millions d'euros d'amendes, pour des milliards escroqués. Aucun des grands délinquants financiers n'a été à ce jour envoyé en prison, les banques conservent leurs licences. Et le système déclaratif ayant permis la fraude n'est pas remis en cause.

Non encore, au regard des conséquences : en effet, ce scandale en rejoint un autre, celui des prêts toxiques et des dettes illégales et illégitimes. Ainsi, parmi les 8 banques condamnées par l'Union européenne, on trouve Deutsche Bank et Royal Bank of Scotland, connues pour avoir vendu des milliers de prêts toxiques (« structurés, à taux variables ») aux collectivités locales. Or, lorsque ces banques les vendaient, les taux d'intérêt servant de référence à la profession étaient précisément et le plus souvent les fameux taux manipulés de l'Euribor et du Libor.

Déjà plusieurs villes américaines, s'estimant victimes de la manipulation, ont lancé des poursuites judiciaires contre les banques.

Alors enfin une bonne nouvelle ?

La question posée est : combien les collectivités locales endettées ont-elles payé en trop ? La condamnation des banques par Bruxelles signifie en effet que tous les emprunts toxiques, fondés sur des taux manipulés, pourraient légitimement nécessiter un réexamen approfondi.

En France, le conseil constitutionnel vient de rejeter 2 dispositions essentielles du projet de loi de finances pour 2014 (article 60 du projet initial qui visait à empêcher tout recours) et cela ouvre grande la porte à des actions en justice à mener contre les banques par les collectivités locales, les hôpitaux publics et autres organismes victimes d'emprunts toxiques. Une telle décision est un pas essentiel dans la lutte contre les dettes illégales et illégitimes. Le combat ne fait que commencer. Ce dévoilement de la manipulation renforce la légitimité de notre lutte contre la spéculation financière.

Ce n'est pas la fin de l'histoire : la commission européenne continue à enquêter, notamment sur de possibles manipulations du franc suisse et sur des manipulations d'un autre marché énorme, le marché des changes.

Elsa Drillon

Nos prochaines mobilisations.

2014 est l'année des deux élections, municipales et européennes.

Concernant les élections municipales notre comité local a organisé au cours du dernier trimestre trois débats ayant pour thèmes :

- la Métropole,
- le Grand Marché Transatlantique, (l'accord négocié par ce traité s'appliquera également au niveau régional, départemental et local). C'est ainsi qu'une entreprise pourra réclamer des dommages et intérêts à une Mairie si un arrêté municipal menace de faire baisser sa rentabilité potentielle.
- la dette de La ville de La Ciotat et les Partenariats Publics Privés.

Ces sujets nous semblaient être en concordance avec certains enjeux des collectivités territoriales.

Nous avons décidé lors de notre réunion de rentrée de poursuivre notre action en préparant un questionnaire pour interpellier les candidats, sur des sujets qui nous semblent majeurs, lors de leurs réunions électorales. Le prochain Conseil d'Administration sera consacré à la préparation de ce questionnaire.

A un mois des élections municipales, fin mai, auront lieu les élections européennes. Nous espérons pouvoir organiser un débat public en avril sur **les enjeux de ces élections** dont le thème sera : « que faire de l'Europe, que faire de l'Euro ? ».

A la prochaine CNCL des 8 et 9 février, un atelier aura pour objet : « Construire un contrôle citoyen sur les finances municipales », et un atelier sera consacré à : « Carcan de l'Union Européenne, enjeu des élections à venir ».

(Un membre du CA participe à cette CNCL).

* **Deux mobilisations nationales** sont prévues en février et mars.

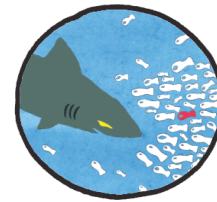
- **Le 8 février** : Pour une fiscalité juste, solidaire et écologique, **NON à la hausse de la TVA !** A l'initiative de : Solidaires, Attac, Fondation Copernic, UFAL, Economistes atterrés, Femmes Egalité, Les Effronté-e-s, MNCP, Mpep, Front de Gauche (PG, PCF, Ensemble, PCOF, GU, R&S), Résistance Sociale, DAL, Féministes pour une autre Europe, NPA..., journée de mobilisations et de manifestations dans toute la France.

Vous pouvez signer la pétition sur : www.stop-tva.fr!



- **Le 15 mars** : dans le cadre de la campagne **Les requins 2014**, nous serons devant la BNP sur le port de La Ciotat pour participer à une opération de communication et d'action citoyenne inédite et de grande ampleur autour de l'édition d'un « kit anti-requins » contenant les outils pour traquer trois multinationales prédatrices : **BNP Paribas, Société Générale et Unilever**.

Malgré la crise, les banques et les multinationales se comportent de plus en plus comme des « super-prédateurs » exploitant partout les peuples et la nature pour mieux satisfaire leurs exigences de profit.



L'objectif : obtenir des victoires qui seront autant de premiers pas vers la mise sous contrôle citoyen des banques et multinationales prédatrices.

Pour vous impliquer, rendez-vous sur le site : <http://www.lesrequins.org/>.

L'année 2014 sera ponctuée par notre **soutien à la lutte emblématique des Fralib** et à des actions pour le boycott des produits Unilever. Deux actions ont déjà eu lieu en décembre et en janvier. Celle de décembre, menée collectivement, a connu un grand succès, vous pouvez voir sur notre site la vidéo qui la relate. Vous pouvez également les soutenir en achetant la tisane éléphant mise en paquet dans leur usine de Gémenos. L'objectif de ces actions est de faire pression sur la multinationale Unilever pour qu'elle cède la marque Eléphant à la SCOP T.I.

L'Assemblée Générale d'Attac France aura lieu le 18 mai 2014. Un blog sera créé pour permettre aux adhérents d'échanger sur le rapport d'activité et les résolutions mises au débat.

A l'initiative des **Attac d'Europe**, l'Université des mouvements sociaux aura lieu à l'Université Paris 7-Diderot du 19 au 23 août : « **Analyser la crise et comprendre ses enjeux tout en découvrant des alternatives pour nous réapproprier la politique** ».

Plus d'informations sur :

<http://attac.org/l/esu2014appelfr>

AGENDA MILITANT

Samedi 1^{er} février : journée nationale pour la transition citoyenne. Deux initiatives sont prévues : à Aubagne à 9h30 à la maison de la vie associative, et à Marseille , distribution de tracts le matin rue Belsunce le matin. Plus d'informations sur cette journée nationale :(<http://www.transitioncitoyenne.org>).

Jeudi 6 février : Conseil d'Administration du Comité local à 18h30 à la maison des associations. Le CA est ouvert à tous les adhérent-es.

Samedi 8 et dimanche 9 février : Coordination Nationale des Comités Locaux à Paris.

Jeudi 13 février : conférence débat organisée par Attac Marseille, Solidaires et le CADTM, avec Patrick Saurin : **« Quand les banques arnaquent les collectivités locales »**, à 18h30, 29 boulevard Longchamp.

Samedi 15 février : à 9h30 réunion pour la préparation de la fête 2014 (lieu à confirmer).

Samedi 15 février : à 14h réunion des Comités locaux du 13.

Jeudi 20 février : débat mensuel de notre Comité local.
« Face à la crise de nos démocraties, quelles sont les alternatives ? ». A 18h30 à la maison des associations, place Evariste Gras.

Samedi 22 février : rendez-vous devant la préfecture de Nantes à 13 heures : Notre-Dame-des-Landes, Aéroport c'est toujours NON !

Adhésion

« En adhérent à Attac, je m'implique dans un réseau de 10000 adhérent.e.s qui agissent partout en France au sein de l'un de nos 150 comités locaux, je suis informé.e sur les sujets d'actualité et sur les actions menées par Attac et ses partenaires.

Par choix politique assumé et pour préserver notre indépendance 90% du budget de notre association provient de nos cotisations. Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de renforcer notre pouvoir d'agir en adhérent dès janvier et en sollicitant nos proches pour adhérer.

Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes ! »

Vivre ensemble, faire face à la montée de l'extrême droite.

Une des résolutions soumise à l'Assemblée Générale d'Attac France, s'intitule « vigilance face aux sirènes des extrêmes droites ». Elle est consultable sur le blog dédié aux résolutions.

Ce thème sera également abordé lors de l'Université Citoyenne du mois d'août.

Pour notre part nous lui avons consacré une rubrique sur notre site.



Vous pouvez participer à cette rubrique et plus généralement à notre site en envoyant vos contributions à la liste : laciotat-ca@list.attac.org

Tribune libre .

« Lutter contre les idées du Front National, racistes, xénophobes, isolationnistes ».

C'est un sujet difficile et délicat pour plusieurs raisons : Ce sujet adresse des éléments subjectifs et nécessite des connaissances dans plusieurs domaines, culturels, religieux, politique, social, local.

Sujet délicat aussi car il mêle le rationnel et le subjectif, voire l'émotionnel, l'intime.

Sujet omniprésent dans cette période préélectorale sous formes de rumeurs menaçantes : « le FN va faire mal » aux élections municipales et européennes.

Tout le monde en parle, personne ou presque, n'en parle sagement. Et pire, ceux qui sont habilités à en parler sont peu entendus car faiblement médiatisés.

L'autre difficulté c'est que le FN avance « masqué », un fossé existe entre le discours et les intentions politiques.

Le FN véhicule des idées racistes, le populisme, la négation des libertés citoyennes, une démarche totalitaire.

Lutter contre le racisme c'est lui opposer la tolérance, la solidarité, la compréhension.

« Contre le racisme égalité des droits et justice pour tous ».

Roger Dellac

Pour en savoir plus sur ce sujet, pensez à consulter notre site, à le faire connaître. De nombreuses rubriques sont régulièrement mises à jour et en particulier l'enquête en trois parties de France Culture sur 3 exemples de gestions de municipalités par le Front National.

<http://www.local.attac.org/13/laciotat/>